

LÉGATION SUISSE

EN
ITALIE

Florence le 6 Mai 1871

H.C.

P.M. v. 12. V. 71

Vins Dep^t. des TravauxN^o.

Confidentiel

Messieurs le Président,

En circulation
10.5.71.
L. H.

A l'occasion du dernier dîné au Palais Royal je fus entouré par plusieurs Ministres, entre autres Langs, Castagnola, Correnti, qui m'informèrent que dans un Conseil de Ministres on avait décidé de pousser l'affaire du St. Gothard, à la condition pourtant que l'Italie puisse mettre à compte des subsides auxquels elle s'est engagée, les machines, outils et instruments de la propriété de l'Etat qui ont servi à la percée du Mont Cenis. En même temps ils recommandèrent le personnel employé aux travaux du Mont Cenis comme propre à donner une garantie de bonne exécution. Ils ajoutèrent qu'on en avait donné communication au Conseil Fédéral par l'entremise de Mr. Molgère et exprimèrent l'espoir, que si le Conseil Fédéral venait à m'interpeller j'aurais bien voulu appuyer leurs demandes.

Je répondis que si la cession devait se borner aux machines et instruments qui pourraient rendre encore des services réels au percement du Gothard, et d'après l'estimation qu'en aurait faite des experts compétents, je n'aurais pas manqué d'appuyer une telle équitable combinaison, le cas échéant, et quand



au personnel je pensais qu'il était de l'intérêt
de l'entreprise de s'en servir.

Mais n'ayant jamais rien vu de votre part,
je sus, à mon retour du Tessin, que les Ministres
renonçant à la voie Diplomatique ont cru pouvoir
mieux atteindre leur but en traitant directement avec
le comité du St. Gothard qui envoie ici dans les premiers
jours d'Octobre Monsieur de Gengenbach.

Il semble que le langage procédé des Ministres Sella
soit paraitre quelque peu étrange, et que je ne suis
pas étonné de l'impression peu favorable qu'il a
produit en Suisse où les circonstances qui peuvent
l'expliquer n'y sont pas assez communes, et par
conséquent n'y peuvent pas être convenablement
appréciées.

L'opinion publique en Italie se confirme de plus
en plus que la somme de 45,000,000 de francs pour
laquelle elle s'est engagée à participer à l'entreprise
est beaucoup trop forte, et tout à fait hors de proportion
avec les sommes auxquelles se sont engagées la Suisse
et l'Allemagne qui ont un intérêt égal ou supérieur
à celui de l'Italie à la construction du chemin de
fer par le Gothard. On comprend que cet argument
a du poids surtout dans la situation actuelle des Finances
italiennes. Dès lors on comprendra aussi que le
Gouvernement Italien cherche quelque compensation
qui d'une côté lui fournisse des facilités pour le
payement des subsides, et de l'autre le mettrait à même
de pouvoir garantir du succès de l'entreprise en

confiant la Direction Des Travaux Du Tunnel Du St. Gothard à Mr. Grotten, ce qui avait en même temps l'avantage de satisfaire l'amour propre national Des Helvétiens.

Les Difficultés contre lesquelles on a à lutter au sein Du Parlement sont sérieuses.

Le Ministère Menabrea qui a fait la Convention est tombé quelques mois après l'avoir signée. Si Messieurs Correnti a été appelé à faire part du nouveau Ministère, entrèrent avec lui au Ministère Des Aff. ^{Ext.} ^{Int.} Mr. Visconti Venosta adversaire déclaré, et au Ministère Des Travaux Publics Mr. Galde, lui aussi ancien Splugiste. Les Deux se rangèrent par devoir, mais leur inettre, surtout Du premier, ne manqua pas de se faire sentir en maintes occasions.

La gauche qui dans la dernière session força la main au Ministère et l'obligea à présenter le projet de loi, n'est plus dans les mêmes dispositions. Comme membres de l'opposition il y en a qui étaient favorables au Gothard par la raison qu'ils croyaient que le Gouvernement était contraire, par la même raison ils se prononcèrent contre s'ils virent que le Gouvernement est réellement pour. Plusieurs entre les Députés méridionaux ont déclaré ne vouloir voter un centime pour le St. Gothard avant que leurs réseaux de chemins de fer et même de routes ordinaires ne soient achevés.

Une partie Des Députés De la Toscane, pense que l'Italie n'est pas en condition de dépenser de l'argent pour le percement Du Gothard, et que le Nord bruis et le Piémont suffisent aux besoins.

Bundesrath vom 17. Mai 1871

Florenz, Casandrea v. b. d.

Gotthard Baumert

Les Vénitiens sont ou indifférents ou contraires. ^{Am du Casandrea}

Le Ministère se trouve donc dans la nécessité de travailler pour faire disparaître autant que possible ces éléments d'opposition. Il espère gagner les Méridionaux en leur donnant encore des subsides pour leurs réserves Calabro-Siciliens; les Vénitiens en leur accordant la ligne de la Piave pour concourir à la ligne Adriatique du Piave. Gènes et toute la Haute Italie tendraient à se reposer en elle-même et au mouvement de capitaine et d'industrie auxquels donner une participation proportionnelle à l'affaire. Voilà, je crois, le véritable aspect sous lequel il faut voir les choses. Messieurs Sella et ses collègues sont trop au-dessus des soupçons pour qu'on puisse de certaines apparences inférer à certaines conséquences vulgaires. D'ailleurs tout a été fait avec la plus grande publicité.

On attend ici le retour de Mr. de Guggenbach et il n'y a pas de temps à perdre. Dans un mois, tout au plus, tout sera dit à Florence, et il faudra pour reprendre les affaires attendre la réouverture du Parlement à Rome qui, à part quelques séances de parade, ne peut avoir lieu à cause de la malaria, sinon vers la fin de l'automne.

Je crois qu'il faudrait, tant qu'on peut, user de facilités au Gouvernement Italien qui est réellement dans une des positions des plus difficiles en patronant un ouvrage gigantesque hors de son territoire, en attendant que ses finances sont aux abois, et qu'il n'y a presque plus moyen de lever les impôts.

Avec, Monsieur le Président de la Confédération l'assurance de ma haute considération.

G. M. Pioda

Anhang: Le roi prussien télégramme au Ministre Prussien le 17. Mai:
 "Ingeachtet des Auftrags v. 6. Mai wollen wir Ihnen mitteilen, dass wir bisher keinerlei offizielle Wiffensgen in bezug auf die Angelegenheit der Prussischen Mission an die Legation der Schweiz in Bern erhalten haben. Nach Mittheilungen, die dem Bundesrath mit anderen Quellen zugekommen sind, scheint es jedoch, dass der Missionär in Bern auf die hiesige Legation dringen wolle, dass er gewissermaßen offiziell die Angelegenheit zur Sprache bringen wolle. Wir erwarten die, offiziell von dem Missionär eine gewisse formelle Erklärung zu empfangen, ob es solche Einigungen mit ihm gefasst wurden, so wie es auch in bezug auf die Angelegenheit zu erwarten ist."
 16. V. 1871.
 17. 1871.